

## Trois jeunes agriculteurs récompensés

Le conseil général a récompensé, le vendredi 10 décembre, dans ses locaux, trois jeunes agriculteurs pour leurs projets innovants.

Le conseil général investit pour l'aménagement forestier, l'amélioration du pastoralisme, l'amélioration de l'habitat rural, l'hydraulique agricole ou encore pour soutenir le secteur coopératif.

Depuis maintenant neuf ans, il récompense de jeunes agriculteurs qui par l'originalité de leur initiative agricole, apportent un plus dans ce secteur. Ce sont les Bourses à l'innovation agricole qui représentent cette année une enveloppe budgétaire de 6 820 euros répartis entre les trois lauréats. La première bourse est de 3000 euros, la deuxième de 2300 euros et la troisième de 1520 euros.

Le budget consacré par le Département à l'agriculture, prévu au budget primitif 2005, s'élève à 1 750 000 euros. Il permet ainsi de favoriser l'installation sur le territoire des jeunes agriculteurs, de valoriser les produits locaux et contribue au financement des frais d'études pour des opérations d'aménagement foncier.

### Eric Flaven, Manosque, décroche le premier prix.

Après des études générales classiques, Eric Flaven, issu d'un milieu non agricole, a engagé une formation agricole au terme de laquelle il a obtenu un BTS. Il acquiert une propriété à proximité de Manosque. L'exploitation, d'une très grande valeur paysagère, a fait l'objet de cartes postales, d'illustration dans des guides sur La Provence. Le projet d'Eric Flaven est de créer une pépinière de plants truffiers certifiés, d'arbres et d'arbustes d'une dizaine d'années et de jeunes plants d'arbres fruitiers de variétés anciennes.

Il envisage d'effectuer le débroussaillage face à des ânes qui permettent un travail efficace et le respect des essences forestières (travail en collaboration avec la Thomassine).

### Vincent Farnaud, Venterol, deuxième prix

Vincent Farnaud est issu du monde agricole. Après des études classiques, il s'est orienté vers une activité agricole. Il a suivi pour cela une formation agricole adulte à Gap et il a racheté des parts sociales dans un Gae. Vincent Farnaud s'est donc installé sur l'exploitation d'un tiers. Il a développé la culture de l'orge de brasserie qui sort du créneau habituel de la commercialisation des céréales et permet de la valoriser.

Cette culture demande des conditions assez contraignantes au niveau du

sol, des conditions climatiques, des apports d'eau et surtout des analyses du grain. Vincent Farnaud possède un produit fini et le vend au brasseur qui peut ainsi prétendre détenir une bière 100 % alpine.

### Julien Garino, La Condamine-Châtelard, troisième prix

Après avoir suivi une formation agricole au terme de laquelle il a obtenu un bac professionnel agricole cultures et élevages, Julien Garino s'est installé sur l'exploitation familiale, située sur le hameau du Villard-de-la-Condamine qui a vu, au cours de près de deux cents ans, se succéder les membres de sa famille.

Le jeune agriculteur possède aujourd'hui un troupeau d'ovins viande de race mourerous d'environ 200 brebis-mères. Dans un secteur particulièrement difficile pour l'apiculture, Julien Garino a une activité secondaire : il est chauffeur de rattrac en période hivernale. Grâce à son troupeau, il contribue à la gestion de l'espace mais il a également mis en œuvre des cultures tisanes et de génépy dans les prés d'altitudes qui ne seront plus travaillés. Il vend sa production en direct par la Maison des produits de pays de Jausiers, le supermarché local. Il réalise enfin trois gites.

